

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BONAVENTURE
VILLE DE PASPÉBIAC



**AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
POUR L'ANNÉE 2018**

AVIS PUBLIC est donné que conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q., chapitre C-19), la trésorière et directrice générale par intérim de la Ville de Paspébiac déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur de la Ville de Paspébiac pour l'exercice financier 2018, à la séance extraordinaire du conseil qui sera tenue à la salle municipale de la Maison des Citoyens au 5, boulevard Gérard-D. Levesque Est, Paspébiac, le lundi 23 septembre 2019 à 19 h 30.

Donné à Paspébiac, ce 11^e jour du mois de septembre 2019.


Annie Chapados
Greffière-adjointe